

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS DE TERRITOIRE

*Journée technique d'information et d'échanges
Mardi 21 mars 2017 à Bourgoin-Jallieu (38)*



DOCUMENT DE SÉANCE



Projet d'aménagement de l'Yzeron à Oullins © SAGYRC

en partenariat avec

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Conservatoire
d'espaces naturels
Savoie**

**agence
de l'eau**
RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE

établissement public de l'État



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY

+33 (0)4 76 48 98 08
arraa@arraa.org



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

QUI SOMMES-NOUS ?

Le rôle principal de l'association est l'animation du réseau d'acteurs pour une gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences.

En 2016, l'association comptait 281 adhérents dont 112 structures intervenant dans la gestion des milieux aquatiques (conseils généraux, administrations et établissements publics, syndicats de rivière, bureaux d'études, universités et centres de recherche).

LES OBJECTIFS : FAVORISER LA GESTION INTÉGRÉE DES MILIEUX AQUATIQUES

L'article 2 des statuts, en exposant les objectifs de l'association, exprime sa vocation : « Favoriser la connaissance et l'échange entre les professionnels intervenant dans le domaine de l'eau. Le véritable enjeu pour tous les adhérents étant celui de l'amélioration de l'état des milieux aquatiques ».

LES ACTIVITÉS DE RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

Afin d'assurer l'animation générale du réseau et d'assister les professionnels qui s'investissent dans cette mission, l'association mène principalement 3 types d'actions :

> Organisation de journées techniques d'information et d'échanges afin de favoriser les échanges et de mutualiser les expériences des professionnels de l'eau,



> Élaboration de documents techniques, visant à capitaliser et diffuser les connaissances et les retours d'expériences des acteurs de la gestion des milieux aquatiques

> Animation du site internet www.riviererhonealpes.org, espace de référence au niveau national pour les professionnels des milieux aquatiques (plus de 30 000 visites par mois).

LES MOYENS

Un conseil d'administration, cinq salariés, des membres actifs, des ateliers thématiques et groupes de travail.

Des partenaires techniques et financiers :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



NOUS CONTACTER

Les membres du conseil d'administration 2016-2017



Sébastien BRET
Ambert Livradois Forez
Communauté de communes
(63)



Perrine BROUST
France Dignes (38)



Hervé CALTRAN
Métropole de Lyon (69)
Trésorier



Aurélie CAMPOY
Commission Locale de l'Eau
Drac-Romanche (38)
Présidente



Julien DUMOUTIER
Valence Romans Agglo (26)
Vice-Président



André EVETTE
IRSTEA Grenoble (38)



Héloïse GRIMBERT
Syndicat du Bassin Versant
de la Reyssouze (01)



Aurélien MATHEVON
Syndicat Mixte des Vallées
de la Veyre et de l'Auzon (63)



Marie MAUSSIN
Grenoble Alpes
Métropole (38)



Lucile MAZEAU
EPTB Loire (63)



Isabelle MOINS
En recherche d'emploi (38)



Charles MONNERET
Dynamique Hydro (69)



Alice PROST
Syndicat des Rivières des
Territoires de Chalaronne (01)



Emmanuelle TACHOIRES
Syndicat Rivières des 4 Vallées (38)
Secrétaire



Grégoire THÉVENET
Syndicat Mixte des
Rivières du Beaujolais (69)

Les salariés du réseau

Directeur :	Julien BIGUÉ : julien.bigue@arraa.org
Directeur adjoint :	Nicolas VALÉ : nicolas.vale@arraa.org
Secrétaire comptable :	Nathalie PERRIN : arraa@arraa.org
Les chargés-es de mission :	Martin BE : martin.be@arraa.org
	Cécile BOURBON : cecile.bourbon@arraa.org
	Chloé RENOARD : chloe.renouard@arraa.org



INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS DE TERRITOIRE

Contexte

La préservation de la biodiversité passe, entre autres, par la protection de zones refuges et par le maintien ou la restauration des continuités écologiques terrestres et aquatiques constituant la Trame Verte & Bleue (TVB). Il s'agit là d'un enjeu fort de l'aménagement du territoire formalisé par le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). En complément des actions menées sur les territoires prioritaires identifiés, l'enjeu pour les collectivités locales est d'améliorer l'intégration environnementale des projets d'aménagement du territoire. Pour cela, les possibilités restent nombreuses, en dehors des Contrats Vert & Bleu.

Dès lors, comment prendre en compte la problématique des continuités biologiques et de la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire et dans les documents d'urbanisme ? Comment préserver la Trame Verte & Bleue et plus spécifiquement les cours d'eau et zones humides dans l'espace urbanisé ?

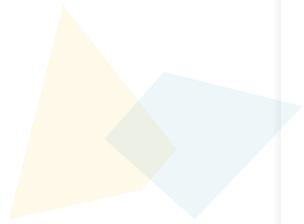
Objectifs

- > Faire le point sur les financements associés aux projets en lien avec la biodiversité,
- > Définir les outils réglementaires en lien avec les continuités,
- > Échanges sur la mise en conformité des statuts des structures de bassin versant,
- > A travers des retours d'expérience concrets, présenter les leviers dont disposent les collectivités pour agir en faveur de la biodiversité et les partenaires sur lesquels s'appuyer.

Publics

Cette journée s'adresse principalement aux techniciens et chargés de mission des structures de bassin versant et des EPCI à fiscalité propre non engagés dans un contrat vert et bleu mais qui souhaitent intégrer la biodiversité dans leur projet de territoire.

Les agents des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des agences de l'eau, responsable des services « eau » des conseils régionaux et départementaux, étudiants et chercheurs peuvent également être concernés par la thématique.



PROGRAMME

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 DE LA BIODIVERSITÉ À LA TRAME VERTE ET BLEUE : UNE NOUVELLE VISION DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présentation du SRCE, lien SRCE/SDAGE, grandes orientations, transposition dans les documents d'urbanisme.

> Hélène DENIS-BISIAUX – Région Auvergne-Rhône-Alpes

10H15 FINANCER LES PROJETS « BIODIVERSITÉ » AVEC L'AGENCE DE L'EAU RMC

L'Agence de l'Eau RMC a lancé un appel à projet visant à soutenir les actions de reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques

et à améliorer la connaissance de la biodiversité pour l'intégrer dans les politiques territoriales des collectivités.

> Martin PIGNON – Agence de l'Eau RMC

10H45 INTÉGRATION DE LA TVB DANS LE SCOT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Le SCOT de l'agglomération lyonnaise a été construit avec la volonté de préserver la trame verte et bleue. Pour cela, différents partenaires publics et privés ont été associés pour partager leurs connaissances du territoire et mener à bien cet objectif.

> Jérémie TOURTIER – SEPAL

11H30 ACCOMPAGNER ET CO-CONSTRUIRE LA TVB AVEC LE TERRITOIRE

Le PNR Livradois Forez a lancé en 2009, en lien avec les élus et la population du territoire, une démarche visant à prendre en compte la biodiversité et les réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement. Différents outils pédagogiques ont été réalisés.

> Nadine NOGARET – PNR Livradois-Forez

12H15 DÉJEUNER

14H00 INTÉGRATION DE LA TVB DANS LE PLU À TRAVERS UNE OAP

A travers son PLU, la CCSLA a établi une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) visant à intégrer la trame verte et bleue dans son projet de territoire. Un zonage favorable aux enjeux corridors permet également de créer des passerelles entre l'urbanisme et l'environnement.

> Olivier PELLISSIER – Communauté de communes des sources du lac d'Annecy

14H45 L'INTÉGRATION DES CONTINUITÉS BIOLOGIQUES DANS L'ÉCO QUARTIER PRÉ NOUVEL À SEYSSINS

Le projet d'éco quartier sur la commune de Seyssins remonte à 1980. L'intégration de la TVB s'y est faite de manière progressive et ce sont aujourd'hui près de 1 000 nouveaux habitants qu'il faut accueillir et sensibiliser aux aspects environnementaux.

> Maud SIMONET – Mairie de Seyssins

15H30 IMPLICATION DU SYNDICAT DANS LES PROJETS ÉCONOMIQUES DU BASSIN VERSANT

Lors de la réception par les services de l'État d'un dossier d'autorisation qui implique des compensations sur le bassin de la Veyle, le syndicat est alerté et propose un projet en adéquation avec les besoins du bassin versant, à la charge de l'aménageur.

> Stéphane KIHL – Syndicat Mixte Veyle Vivante

16H30 FIN DE JOURNÉE



DE LA BIODIVERSITÉ À LA TRAME VERTE
ET BLEUE : UNE NOUVELLE VISION DE LA
PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET UN
OUTIL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Hélène DENIS-BISIAUX
Région Auvergne-Rhône-Alpes

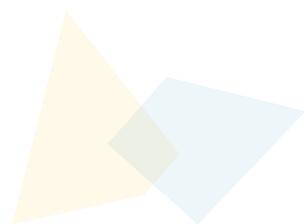




FINANCER LES PROJETS
« BIODIVERSITÉ » AVEC L'AGENCE DE
L'EAU RMC

MARTIN PIGNON

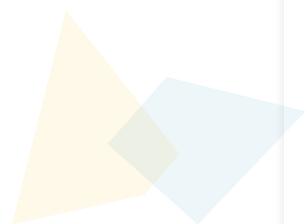
AGENCE DE L'EAU RMC





INTÉGRATION DE LA TVB DANS LE SCOT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

JÉRÉMIE TOURTIER
SEPAL





ACCOMPAGNER ET CO-CONSTRUIRE LA TVB AVEC LE TERRITOIRE

NADINE NOGARET

PNR LIVRADOIS-FOREZ

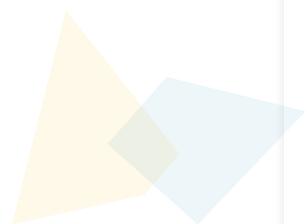




INTÉGRATION DE LA TVB DANS LE PLUI À TRAVERS UNE OAP

OLIVIER PELLISSIER

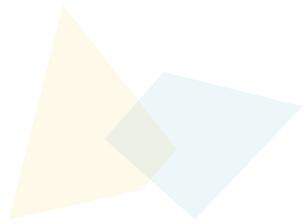
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY





L'INTÉGRATION DES CONTINUITÉS BIOLOGIQUES DANS L'ÉCO QUARTIER PRÉ NOUVEL À SEYSSINS

Maud SIMONET
Mairie de Seyssins





IMPLICATION DU SYNDICAT DANS LES PROJETS ÉCONOMIQUES DU BASSIN VERSANT

STÉPHANE KIHLE

SYNDICAT MIXTE VEYLE VIVANTE

